

MONIQUE KUNTZ

RÉCEPTION
À
L'ACADÉMIE DE NIMES

Discours de bienvenue
de Monsieur Yvon PRADEL,
Président de l'Académie.

Remerciements de Madame Monique KUNTZ
et éloge de son prédécesseur
Madame Janine REINAUD

4 octobre 2002

L'ordre du jour prévoit la réception d'un nouveau membre résidant, au fauteuil de Madame Reinaud, il s'agit de madame Kuntz.

Madame Kuntz est introduite dans la salle par ses parrains et le président s'adresse immédiatement à elle.

Réception de madame Monique Kuntz

Madame

« Tout existe pour aboutir à un livre ».

C'est par cette formule lapidaire de Mallarmé qu'il m'a paru juste d'accueillir, au cœur de l'Académie de Nîmes, la bibliothécaire que vous êtes.

Car ces livres, où se retrouve le destin des hommes, vous les avez aimés, choisis et protégés toute votre vie.

Il serait trop facile de placer votre réception sous le signe de l'actualité - la nécessaire lecture, les analphabètes de la 6^{ème}, les prix littéraires de la rentrée - cette actualité dont nous sommes si friands qu'elle fait oublier que le jour qui nous fascine n'est que le prolongement des jours enfouis, dont les livres gardent la trace. C'est donc sous l'œil aigu de Mallarmé que j'ai préféré vous ouvrir nos portes.

Mais avec un plaisir d'autant plus vif que vous êtes, Madame, d'origine nîmoise. Vos parrains, le pasteur Aimé Bonifas et Mademoiselle Viala le savent bien, qui vous ont accompagnée pour occuper le siège de Madame Janine Reinaud, qui fut, il y a peu, notre présidente, et que seule la maladie a éloigné de notre assemblée. Vous nous en ferez tout à l'heure l'éloge.

Votre mère fut directrice de l'école de la place Belle Croix. Votre père, agent de la Trésorerie générale, ce qui le destinait à

devenir, pour longtemps, le trésorier de l'église protestante. Vous avez deux sœurs, avec lesquelles vous avez commencé vos études au lycée Feuchères, qui n'était pas encore, à l'époque, devenu un collège. Je pourrais en témoigner : à la sortie des classes, j'allais y attendre ma future femme !

Quant à vous, vous manquez trébucher au moment de choisir : vous commencez par des études de secrétariat, pour devenir secrétaire de direction. Puis, pressentant que cette vocation vous appelait ailleurs, toute protestante que vous êtes, vous allez suivre les cours de bibliothécaire de l'Institut Catholique de Paris ! d'où vous sortez avec un Certificat d'Aptitude de bibliothécaire. Et votre carrière peut commencer.

Elle se résume à deux noms de villes : Pau et Vichy.

Dans la capitale des rois de Béarn, dont il demeure, en lointains souvenirs, le Gave, le château, et le berceau en carapace de tortue d'Henri IV, vos nouvelles activités de bibliothécaire vous permettent de faire la connaissance du pasteur Aimé Bonifas, celui-là même, notre confrère, qui parraine aujourd'hui votre réception.

Et comme le pasteur Bonifas a vécu, nous pourrions dire « héroïquement », pendant l'Occupation allemande, la Résistance et les camps de concentration, vous organisez avec lui une exposition sur cette histoire si proche et si tragique.

Mais déjà, comme tout jeune bibliothécaire, vous redoutez d'être affectée, par une administration sans état d'âme, dans une de ces villes du Nord, comme Dieppe ou Dunkerque, que vous proposait l'Inspecteur Général des bibliothèques. Et vous aviez vivement réagi, en bonne méridionale : « Pas au nord de la Loire ».

Et ce fut Vichy. De quoi sourire de ce coup du sort. Car la ville, baignée par l'Allier, fait partie de toute cette hydrographie

de la Loire, qui prend sa source au sud, au mont Gerbier des Joncs, pour aller se jeter dans l'Océan.

Dans cette ville, dont vous ne rêviez pas, vous allez passer plus de trente ans, de 1966 à 1999. Presque toute votre carrière. Et c'est ici que je regrette de n'avoir pas posé les questions qui s'imposent, sur le travail quotidien d'une bibliothécaire, le choix, le classement, l'entretien, depuis les livres les plus rares jusqu'aux plus courants, les rapports avec tous ceux qui viennent en choisir, en chercher, et qui, sans doute, justifient parfois la définition de Logan Pearsall Smith que popularisa Valéry Larbaud : « La lecture, ce vice impuni ».... Que n'aurait-il dit de la télévision ?

En revanche, si nous n'avons pas évoqué votre vie quotidienne dans cette citadelle de mots et de papier, vous avez tout de suite souligné, en ces lieux, la découverte d'un fonds « Valéry Larbaud », qui allait avoir les conséquences les plus heureuses.

Il n'est pas possible ici d'évoquer l'œuvre singulière de cet écrivain, qui, avec Paul Morand et Biais Cendrars, avec Claudel aussi, donna à notre littérature, au début du XX^e siècle, le souffle du voyage dans les pays lointains (Antilles, Pacifique, Asie, Sibérie, Amérique du Sud) et le rêve naissant d'une civilisation planétaire.

Valéry Larbaud, romancier et nouvelliste, auteur d'*Enfantines*, de *Beauté, mon beau souci...* est connu pour son personnage de Barnabooth, dont il a fait son double. Et il n'était pas étonnant que Monique Kuntz trouve à Vichy un fonds de livres et de documents à son nom, puisqu'il était le fils d'une riche famille de la ville, propriétaire de la Source Saint-Yorre.

L'occasion était trop belle : notre active bibliothécaire met en place le prix Valéry Larbaud - dont les premiers membres du

jury s'appellent Paul Morand et André Chamson !.. C'est dire l'importance immédiate de cette fondation et de ce prix, dans le monde des lettres.

Si bien qu'il n'est pas étonnant qu'à partir de là, Monique Kuntz entre en relations avec la fine fleur de nos écrivains, dont il me faut contenter de vous citer les noms célèbres : Yves Berger, *le fou d'Amérique* - Roger Grenier et son *Ciné-Roman*, Georges-Emmanuel Clancier, qui raconte son enfance dans *L'Enfant double*, ou encore Christian Giudicelli, prix Renaudot en 86, avec *Station balnéaire*, et qui me permettrait, je pense, cette parenthèse : il est nîmois, lui aussi, Christian Giudicelli, et il était venu me voir, chez moi, tout jeune - il devait avoir dix-huit ans - pour me demander de faire du théâtre non pas en romancier mais avec la Compagnie des Arènes. Malheureusement, la distribution de mon spectacle était bouclée. Je n'ai pu le faire jouer. Et je le regrette, il serait peut-être devenu un comédien célèbre, comme ce Philippe Chevallier, qui joua *Jean des Entomeures* dans notre folie de Gargantua, et qui fait beaucoup de bruit, ces jours-ci, avec Laspallès et la sortie de leur film *Ma femme s'appelle Maurice...*

Revenons, plus sérieusement ; à notre sujet. Grâce à Madame Kuntz, l'Académie de Nîmes a eu le plaisir de connaître, au cours d'une journée entière, Michel Déon de l'Académie française, Michel Déon qui fut, avec Nimier, Blondin et Jacques Laurent, l'un des quatre hussards de droite qui s'insurgèrent contre la philosophie marxiste et l'existentialisme envahissant de Jean-Paul Sartre. C'était donc un personnage illustre de notre littérature que nous avons eu le privilège d'approcher. Il s'est montré envers nous d'une affabilité extrême.

Mais revenons à Vichy. Le prix Valéry Larbaud en a suscité un autre : le premier lauréat, Michel Dard, couronné pour son

roman Mélusine, légua à la Fondation de France une somme importante pour que soit récompensée une œuvre écrite, sur le tard, par des écrivains qui se révèlent, si l'on peut dire, à leur retraite. Ce directeur des Arts et Lettres à l'Unesco donne son nom au prix Michel Dard qui doit avoir le même jury que le prix Larbaud.

Quant à Valéry Larbaud, des expositions lui sont consacrées, et portent à l'étranger le souffle de son esprit et de son talent. Elles vont jusqu'à Bruxelles, Lisbonne, Florence et au Luxembourg.

A cette activité, Monique Kuntz doit sans doute d'avoir été la première femme à présider un Centre régional des Lettres, en Auvergne. De même qu'elle a pu créer, à Vichy, une nouvelle bibliothèque-médiathèque.

Avant de conclure, une question pourtant me brûle les lèvres : vous avez vécu plus de trente ans à Vichy, juste après la guerre, dans cette ville dramatiquement historique. En avez-vous senti le poids des souvenirs ?

Là aussi, par votre profession et votre curiosité naturelle, vous avez découvert un fonds de livres, de documents, d'affiches de « L'État français » - ces affiches de l'époque où l'on présentait des visages d'enfants joyeux, qui chantaient peut-être « Maréchal, nous voilà ».

En contrepartie, vous avez constitué un fonds « Résistance » et échangé des documents avec la Bibliothèque Nationale. Si bien que les deux France - celle de Pétain et celle de de Gaulle - ont été tour à tour l'objet de vos recherches. Vous êtes membre de l'association des 80, en mémoire des 80 députés et sénateurs qui s'opposèrent aux pleins pouvoirs du maréchal Pétain. C'est ainsi que peu à peu vous avez mérité d'être officier des Palmes académiques, chevalier de Arts et Lettres et de la Légion d'honneur.

C'est en 1999 que vous avez pris votre retraite, Madame, pour venir, comme du Bellay au retour de Rome, « vivre entre ses parents le reste de son âge » et pour retrouver votre chère ville, laquelle n'a pas mis longtemps à mettre à contribution votre expérience : vous avez succédé à notre confrère le docteur Charly-Sam Jallatte, pour présider l'Association des Bibliophiles de Nîmes et du Gard.

Aujourd'hui, l'Académie de Nîmes, Madame, est heureuse et fière de vous féliciter et de vous accueillir.

Réponse de madame Monique Kuntz

Succéder à Madame Janine Reinaud n'est point chose facile, car, si elle a été fidèle à Nîmes et au Gard, j'ai été personnellement, durant de longues années, infidèle à ma ville natale.

Janine Pallier est née à Nîmes en 1927, et ainsi que l'a dit le pasteur Bonifas lors de sa réception le 21 octobre 1988 : « *Dès votre enfance, vous vous enracinez dans deux mille ans d'histoire romaine* » car jusqu'à l'âge de quatre ans Janine Pallier a vécu « *fascinée par la contemplation de la Maison Carrée* » ; elle habitait alors la maison située à l'angle du boulevard Alphonse Daudet et de la rue Général Perrier.

Par sa famille paternelle, les Pallier, et par la famille de son mari, elle appartient à ces vieilles familles protestantes nîmoises qui ont œuvré dans notre cité. Le souvenir d'Emile Reinaud, le grand-père de son mari, maire de Nîmes de 1891 à 1900, est très présent à l'Académie même puisqu'il en fut le trésorier, puis secrétaire perpétuel et c'est durant ces années de fonction que l'Académie s'est installée dans ses murs.

Janine Pallier a 4 ans, lorsque sa famille s'installe à la campagne près de Garons, au château de la Tuilerie. Années heureuses et libres. Une institutrice à la retraite vient, tous les matins, donner des cours aux trois sœurs, l'après-midi étant réservée aux promenades à pied ou à bicyclette dans les bois et la campagne. Aussi l'entrée au lycée, c'est à dire l'entrée en pension d'abord à Marseille puis à Nîmes à la pension évangélique, fut dure. La vie communautaire n'est pas toujours facile surtout après des années de belle liberté.

La mère et le beau-père de Janine Pallier ont pris une part active à la Résistance, et l'enfant de treize ans ainsi que ses sœurs ont été informées de ces activités et ont su garder le secret absolu tout en participant, d'une façon modeste mais combien efficace, à cette action : suspendre une jupe noire au balcon pour signaler au visiteur de ne point venir ou une jupe blanche pour signaler que la voie était libre. Ces jeux mystérieux passionnaient Janine et ses sœurs, mais ils étaient dangereux. Plus tard elles ont réalisé les risques encourus. Mais ainsi que l'a bien souligné le pasteur Bonifas « *Il s'est trouvé des femmes courageuses, et des mères de famille qui avaient tout à perdre et qui ont tout risqué, pour refuser la vote de l'abandon et du déshonneur* ». Cette période a profondément marqué la jeune adolescente. Son beau-père, Monsieur Ivernel, arrêté sur dénonciation, fut déporté à Buchenwald. Il en est revenu. Il fut engagé comme pilote d'avion par le professeur Piccard dont la femme était nîmoise, c'était la fille d'Ernest Denis. C'est aux commandes de son appareil qu'ils ont trouvé la mort tous les deux, lors d'un décollage.

En 1944, après avoir passé ses baccalauréats, Janine Pallier suit durant quatre ans les cours d'une École de secrétariat de direction. Mais, peut-on se demander, qu'allait-elle faire

dans cette galère ? En 1949, Janine Pallier épouse le docteur Reinaud qui décède en 1985. Elle est mère de deux fils : l'un est avocat à Nîmes, l'autre vit à Montpellier où il dirige une affaire.

Oui, pourquoi cette galère, car la suite de sa vie démontre que là n'était pas sa vraie vocation.

L'histoire de l'art est sa vraie passion. A dix ans déjà, je cite le pasteur Bonifas *« lors d'une promenade aux Baux, vous aviez une dizaine année, vous avez alors vivement souhaité étudier, quand vous seriez plus grande, les témoins de ce passé prestigieux. Plus tard, avec votre mari et votre fils aîné, la visite de la grotte de Lascaux a été une révélation... »*.

En 1959 Madame Reinaud s'inscrit à la Faculté de Montpellier, alors qu'elle avait trente deux ans, elle obtient une licence d'histoire de l'art et soutient en 1982 à l'université Toulouse le Mirail une thèse de 3^{ème} cycle sur *« Les Eglises romanes des XI^e et XII^e siècles dans la basse-vallée du Rhône »*.

Mais la valeur de notre consœur avait été reconnue bien avant, puisque dès 1969 elle avait fait partie de la commission du Pré-inventaire, où elle était chargée du canton d'Aramon. Scrupuleuse, battante, elle allait, d'après le témoignage de Victor Lassalle, bien plus loin dans son travail que ce qu'on lui demandait. Elle ne se contentait pas de remplir consciemment des fiches, elle s'est battue pour le classement de certains édifices, elle obtient ainsi le classement de l'hôtel Choisy du XVIII^e à Aramon, elle a créé et animé une association de sauvegarde du patrimoine d'Aramon.

Toujours en 1969, elle est déléguée départementale des Maisons Paysannes, elle en sera la présidente départementale en 83. Une présidente dynamique car, en lisant les compte

rendus parus dans la revue des Maisons Paysannes de France, on s'aperçoit que les membres de l'association et Madame Janine Reinaud en particulier sont très actifs et participent en 87 à la journée organisée en collaboration avec la chambre des métiers du Gard dont le thème est le suivant : *redécouverte des sables, chaux, badigeons pour la mise en valeur des façades anciennes de Pont Saint Esprit*; en 1988, en collaboration avec *Carrière du bon temps* elle organise la journée « *Rencontre de la pierre à Junas.* » ; en 91 la délégation du Gard des Maisons paysannes participe à la journée « *Découverte et sauvegarde du patrimoine gardois* » au Château de Lascours sous la présidence de Pierre Bady, directeur de l'École du patrimoine.

En 1983, Madame Janine Reinaud est nommée Conservateur des Antiquités et objets d'art pour le département du Gard, elle succède ainsi à Pierre Hugues, membre éminent de l'Académie et ces nouvelles fonctions, toujours bénévoles, comme l'avait souligné le pasteur Bonifas, « *la mettent en relations avec beaucoup de maires et d'érudits locaux* », avec des prêtres et lui permettent de mieux connaître encore les richesses de ce département.

Elle est également membre de la commission départementale des sites, perspectives et paysages du Gard - du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard, mais aussi, au niveau régional, de la Commission du Patrimoine historique, archéologique, ethnologique et de la Commission du patrimoine, Environnement et Sites.

Sa contribution aux journées de l'École antique est importante : le 5 juillet 79, conférence : *Les églises romanes du Gard rhodanien* ; le 6 juillet 1979 elle présente et commente les églises et chapelles de Tresques (Saint-Martin de Jussan), Saint- Victor la Coste (Saint- Martin, Notre-dame de

Mayran), Saint-Laurent des Arbres, Vénéjan (Saint-Pierre), Théziers (Saint-Amans), Montfrin (Notre-Dame de Malpas), et ce durant toute la journée.

Durant les sessions d'hiver, le 4 mars 84 sa conférence a pour titre : « *Le décor des absides des église romanes du midi rhodanien* » et le 5 mars 95 elle présentera « *Les cloches anciennes du Gard* » dans le cadre d'une séance consacrée à l'archéologie campanaire, qui comporte aussi une conférence de M. Henri Darasse, de l'association régionale des activités musicales et la projection de trois films ; cette séance sera suivie d'une visite de la fonderie de cloches d'Hérépian dans l'Hérault. Madame Reinaud a insisté sur le langage des cloches : appel des fidèles à la prière mais aussi signal de dangers (cloches guidant, autrefois, les voyageurs pris dans la tourmente des neiges). Chaque cloche a un son propre. Dans le Gard une douzaine de cloches existent encore.

Elle fait partie de nombreuses sociétés savantes : la Société française d'Archéologie, le Centre International d'Études Romanes, l'Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes.

Pour son action au sein du comité départemental d'inventaire, elle a été promue dans l'ordre du Mérite. En effet, Victor Lassalle vice-président du Comité ayant fait remarquer au préfet que les bénévoles de ce Comité étaient insuffisamment récompensés pour leur action, celui-ci avait alors demandé que lui soient préparées des lettres de félicitations personnalisées pour les bénévoles ; le contenu de celle qui était destinée à Madame Reinaud étant particulièrement élogieux, le préfet en a tiré les conclusions, qui, à ses yeux s'imposaient. C'est ainsi que, de toutes les personnes qui travaillèrent bénévolement au sein du Comité

départemental d'inventaire elle fut la seule à avoir été honorée par une distinction.

Elle est élue correspondante de l'Académie de Nîmes en 1984, en 1988 elle est membre résidant, elle en sera la présidente en 1998.

En 1989, dans ces lieux mêmes, sa communication sur Simon de Chalons, un des peintres les plus connus en Provence au XVI^e permettra aux académiciens de mieux apprécier le Portement de Croix signé par l'artiste et daté par lui-même 1548, conservé dans l'Eglise Saint-Saturnin d'Aimargues et classé parmi les monuments historiques du département en septembre 1911, son étude très détaillée leur ayant dévoilé la profondeur de ce tableau au graphisme rigoureux, à la palette riche.

Mais je voudrais revenir à la thèse de Janine Reinaud : *« Les églises romanes des XI^e et XII^e siècle dans la basse-vallée du Rhône »*. Son directeur de thèse est Marcel Durliat, professeur à Toulouse.

Notre consœur avait choisi un sujet vaste qui devait couvrir toute la basse-vallée du Rhône, mais *« il s'est avéré assez rapidement, dit-elle, que ma délimitation géographique, choisie arbitrairement, était beaucoup trop vaste et qu'il m'était impossible d'en assumer la totalité. Un redressement s'imposait. C'est ainsi que j'ai étudié simplement pour la rive droite du Rhône les églises situées dans le quadrilatère défini par les villes de Saint- Gilles, Remoulins et Uzès et pour la rive gauche la région comprise dans le triangle formée par les villes d'Arles, Avignon et Orgon en mettant délibérément de côté les villes d'Avignon et d'Arles ainsi que l'abbaye de Montmajour dont ne sera retenue que la chapelle Saint-Pierre à titre de référence stylistique, ce qui donne en tout quarante édifices »*.

La thèse concerne quarante édifices situés de part et d'autre du Rhône, dans une partie du Gard et des Bouches-du-Rhône, comprise d'Ouest en Est entre le Vidourle et la Durance et du Nord au Sud entre Uzès et Avignon d'une part et Saint-Gilles et Arles d'autre part. Elle comporte 440 pages réparties dans trois volumes, dont deux sont consacrés à des notices détaillées des églises prises en considération et aux 200 planches qui réunissent les plans et d'excellentes vues d'ensemble et de détail nécessaires à la compréhension des textes.

Le but était d'analyser de façon attentive et suivant des normes identiques des églises situées qui n'avaient pas toujours été étudiées de façon approfondie ou qui ne l'avaient pas été du tout dans les travaux précédents, afin que l'on puisse en donner un état comparatif que les publications précédentes ne permettaient pas d'établir parce que leur auteurs n'avaient en vue que des ensembles limités soit à la Provence, soit à des zones assez réduites du Languedoc occidental.

Les notices des édifices sont toutes établies suivant un même parti systématique selon lequel l'auteur a pris en considération tous les éléments susceptibles d'entrer en ligne de compte, depuis les sources de documentation disponibles, et la situation dans le cadre historique ou géographique jusqu'à une description méticuleuse des constructions qui ne néglige aucune de leurs particularités : plan, élévation, matériaux, types d'appareil, tailles décoratives, marque de tâcherons, murs et leur percement, supports, modes de couverture et organes d'équilibre, et enfin décor, qui bien qu'assez rare, est parfois significatif. L'évocation de chacune de ces particularités a fourni l'occasion d'établir des comparaisons, entre les édifices, souvent assez proches les uns des autres. C'est ainsi qu'est notée la parenté qui existe dans le Gard entre les moulurations de Saint-

Martin à Remoulins et celles de Saint-Laurent à Jonquières-Saint-Vincent, et dans les Bouches-du-Rhône, entre les corps de taureaux qui ornent Saint-Marcelin de Boulbon et ceux de Saint-Verédème de Verquières, entre les linteaux de fenêtres à décor rayonnant de Saint-Michel de Cabannes et de Saint-Véran de Plan d'Orgon, ou entre les corniches à denticules de Sainte-Marie de Lansac et celles de Saint-Honorat et autres églises provençales. Ces comparaisons et bien d'autres viendront étayer les conclusions contenues dans le fascicule de synthèse.

Celui-ci s'ouvre par une bibliographie assez développée, par des cartes, par des indications relatives aux concours obtenus pour l'établissement des plans et par une présentation générale du milieu. La géographie physique y avait sa place en raison des conséquences qu'elle a notamment sur les ressources en matériaux et sur les conditions de circulation. Le cadre ecclésiastique défini à partir d'une carte des diocèses est plus important encore. Le rôle des ordres religieux et des grands établissements monastiques de Saint-Gilles, de Psalmodi, de Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon, de Saint-Victor de Marseille, de Montmajour et même de Boscodon, des cisterciens, présents à Franquevaux, des templiers, des chapitres canoniaux, donne lieu à un examen particulier de même que le cadre politique et son évolution, sans parler des importantes transformations économiques, survenues au cours de la période considérée. La considérable extension des rapports commerciaux était de nature à favoriser les échanges d'influence et à accroître l'importance des établissements les mieux situés comme l'abbaye de Saint-Gilles, grand lieu de passage, tout en favorisant le mouvement municipal qui se manifeste par l'établissement des consulats et par les moyens plus importants dont disposent les autres instances.

Si quarante édifices ont été recensés, seuls vingt-six ont été décrits. Certaines chapelles sont en très mauvais état, d'autres sont devenues des granges, d'autres sont des propriétés privées, celles qui ont été remaniées au cours des siècles sont encore lieux de culte.

Mais le classement proposé par Madame Janine Reinaud porte sur les quarante recensés et se présente ainsi :

Pour le Gard rhodanien :

Les églises du XI^e siècle, soit au total 6, qu'elle divise en trois types :

- **survivance du pré-roman, associée au décor antiquisant** : Saint-Laurent de Jonquières, édifice pré-roman rehaussé au XI^e avec emploi parfois de milliaires romains (Claude) ; Saint-Martin de Ferrières, avec des remaniements importants au XVIII^e (remplacement de la voûte) mais l'ensemble de la chapelle peut être attribué au XI^e, et l'église de Théziers ;
- **le premier art roman méditerranéen** : Saint-Génies près d'Uzès et Saint-Julien de Montredon près de Sommières ;
- **le cas de Saint-Amans de Théziers** entre Remoulins et Aramon qui se rattache stylistiquement au XI^e siècle à la partie nord du département et au XII^e se tourne vers l'Ouest du côté du Languedoc occidental. *La partie romane du XI^e est difficile à distinguer, seul témoin une fenêtre géminée du pignon occidental.*

Saint-Amans peut être rattaché à Saint-Étienne-des-Sorts par la présence de deux arcs profonds en plein cintre à la croisée du transept mais aussi à Notre-Dame-des-Doms.

Les églises du XII^e au nombre de quinze divisées en sept types :

- **églises des environs d'Estagel** :

On sait que le portail d'Estagel est au Louvre ; les thèmes de ses décors sont à rechercher dans l'art chrétien de Syrie, de Palestine

et du Nord de l'Afrique : Sainte-Colombe (Générac) inscrite à l'inventaire, décrite assez longuement, et Saint-Vincent de Broussan décrite également surtout pour le décor sculpté des chapiteaux de la nef: *l'astragale en forte saillie est formé par un cordage, la corbeille présente tantôt un décor végétal ou à entrelacs, tantôt un décor figuré ; le tailloir est recouvert d'un rinceau*. Des survivances lombardes sont très reconnaissables dans ces deux édifices ;

- églises voisines du Pont du Gard :

Toutes approximativement datées du XII^e et très semblables par leur plan, leur élévation et par leur appareil remarquablement taillé et leur sculpture simple mais vigoureuse. Saint-Eugène (Saint-Maximin), Saint Pierre de Vers, très délabrée, (la voûte s'est écroulée en partie au XIX^e), Saint-Christophe du Castillon, Saint-Caprais en très triste état à Castillon du Gard ;

- **l'église fortifiée de St Bonnet du Gard**, datée du milieu du XII^e siècle, ne peut s'insérer dans aucun groupe avec son abside à cinq pans qui la rapproche de la Provence ;

- **églises à survivance du premier art roman méditerranéen datées approximativement du XII^e siècle.** Elles sont un exemple de l'évolution du premier art roman. Montignargues et Saint-Césaire-lès-Nîmes. L'église de Montignargues est à signaler car sur les onze modifications qui subsistent, six sont en parfait état, deux sont à figures humaines (2^{ème} et 3^{ème} modillon), deux têtes très différenciées surmontées par un petit tailloir lisse, l'une est terrifiante : bouche entr'ouverte avec un rictus, elle dégage une expression d'horreur, l'autre ébauche un sourire, son visage est calme, serein ;

- **Saint-Nicolas de Campagnac, (commune de Sainte-Anastasié) ;** des modifications du XVIII^e ont altéré

l'aspect primitif; l'aspect roman de cette église a été reconstitué grâce à des documents du XVIII^e mentionnant les travaux effectués. Malgré ces nombreuses modifications on peut retrouver le cul-de-four, la corniche et trois fenêtres ; **et le prieuré de Saint-Jean de Bourdic**. Datées du dernier quart du XII^e siècle, Saint Nicolas de Campagnac et Saint-Jean de Bourdic ne sont pas sans évoquer l'architecture et la rigueur cisterciennes ;

- **Le cas de St Amans de Théziers, église castrum ;**

- **Le type de Saint Pancrace d'Aramon**, décrite. Par son arcature et son cul-de-four elle se rattache à l'école provençale, malheureusement on ne peut plus voir le chevet ; la technique de sculpture dans les arcatures, semblable à une dentelle de pierre, se rencontre à l'intérieur de certaines églises syriennes.

À la rive gauche du Rhône :

Les églises du XI^e sont au nombre de sept et sont divisées en trois types.

- **survivance pré-romane, associée au décor antiquisant** qui se manifeste- dans l'exécution des fenêtres, des modillons à copeaux : Saint-Bonnet de Lagoy et Saint-Pierre de Montmajour ;

- **la survivance pré-romane associée à des éléments du premier art roman méditerranéen**. La survivance pré-romane se localise au niveau des linteaux des fenêtres et des portes : Saint-Thomas de Mollèges et Sainte-Croix de Saint-Andiol classée monument historique depuis 1921 dont la voûte très primitive de la nef est à rapprocher des premiers essais de voûtement du XI^e siècle ; on y trouve également des marques de tâcherons sur la façade occidentale.

Pour Mollèges Madame Reinaud souligne, dans l'historique, combien fut importante l'action de la très riche abbaye bénédictine implantée au XIII^e, il ne subsiste rien de cette abbaye. La chapelle Saint-Thomas qui subsiste était certainement une chapelle de cimetière ; très rustique elle se compose d'une abside semi-circulaire orientée et d'une nef de deux travées épaulées de chaque côté par deux puissants contreforts ; à signaler que les hachures parallèles en diagonales des piédroits de l'arc absidial sont ponctuées çà et là d'un W ou d'un P marque du tâcheron.

- le premier art roman du pays d'Arles

Une seule chapelle, Notre-Dame-du-Château, est le témoin de ce qui a pu se faire à proximité d'Arles vers la fin du XI^e. Quatre chapelles regroupées ensemble :

- Saint-Sixte d'Eygalière, quoique profondément remaniée au XVII^e est inscrite à l'inventaire supplémentaire en 1971. *Intéressant dans cet édifice les corbeaux qui, à l'origine, devaient soutenir un arc triomphal. Ces corbeaux, suivant la tradition locale, représenteraient des têtes de sangliers mais on peut imaginer davantage un masque mi-humain, mi-animal ;*

- Saint- Jean du Grès à Fontvieille ;

- Sainte-Marie de Lansac, classée monument historique en 1971 *conserve malgré de nombreuses modifications des éléments intéressants du XI^e dont une corniche à denticules dont les éléments ne sont pas indépendants mais font partie d'une succession de fragments monolithiques, usage courant dans l'architecture antique ; autre élément intéressant, la signature marque du tâcheron, Pondus ;*

- Sainte- Marie de Pierredons.

Ces quatre églises se rattachent au XI^e par une partie de leur construction : assises et abside.

Les églises du XII^e

La classification s'est avérée difficile d'où une classification en deux temps, tout d'abord d'après les types d'absides et ensuite d'après les décors.

- **les églises à abside semi-circulaires** : Notre-Dame de l'Ermitage, Saint-Baudile de Noves, Saint-Marcel lin de Boulbon, des lettres sont gravées sur certains moellons, R à l'extérieur et à l'intérieur auquel sont ajoutés un E, un V, un M, intéressant également l'appareil moyens à joints fins, qui présente un dressage en hachures diagonales, horizontales, en chevrons, Saint-Vérédème de Verquières, dont le clocher est directement inspiré de Glanum, Sainte-Marie de Lansac, Sainte- Marie de Pierredon.

- **les églises à abside semi-circulaires à l'intérieur et polygonale à l'extérieur subdivisées en deux groupes :**

- **les églises à chevet pentagonal** : Le Castellet, Graveson, Saint-Andiol, Saint-Gavrile, Saint-Julien de Boulbon, Saint-Paul de Mausole, une des mieux conservées, classée monument historique en 1983, splendide clocher d'époque avec une double influence (1^{er} étage : frise d'arceaux avec rangée de petits carreaux, transposition plastique d'un motif polychrome élaboré dans la région lyonnaise tandis que les chapiteaux ornés de décors végétaux sont marqués du sceau du mausolée de Glanum et de Saint-Trophime d'Arles), autre intérêt de cette église les inscriptions funéraires disposées de par et d'autre de l'entrée de l'église ; Saint- Thomas de Laurade mais très peu de restes là car cet édifice est devenu grange, l'abside seule est à peu près intacte.

- **les églises à chevet à trois pans** : Saint- Michel de Cabannes, dont l'appareillage des grandes arcades de la corniche en doucine de la nef est formé d'une alternance plus ou moins régulière de claveaux gris et blancs obtenus par l'association de la pierre de Barbantane et la pierre d'Orgon. Restauré en 1963, les offices y sont célébrés ; et Saint- Sixte d'Eygalières, inscrite en 1971 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (la chapelle et ses abords), une partie seulement est du XIIe : murs latéraux et arcs.

Classification d'après les décors :

- **Les églises ou chapelles dont l'arc triomphal repose sur des avant-corps de taureaux** : Saint-Gabriel de Tarascon, Saint-Julien de Boulbon, Saint-Marcellin de Boulbon, Saint- Vérédème de Verquières.

- **Le groupe Saint-Baudile de Noves et Graveson** : à leur chevet décoration identique qui évoque le dispositif des bandes lombardes, de plus, ces églises présentent toutes deux, à l'intérieur de l'abside, une arcature sur bahut dont les colonnettes cannelées ou torsadées sont surmontées de chapiteaux antiquisants.

- **Dernier groupe : le Castellet, Saint-Paul de Mausole, Sainte-Marie de Pierredon, Sainte-Marie de Lansac.** Ces édifices ne sont pas tout à fait semblables mais leur dépouillement est proche et ils sont tous datés de la fin du XII^e et du début du XIII^e.

En conclusion de la première partie Madame Reinaud écrit : *« Il y a eu deux rives du Rhône pour la première moitié du XI^e, deux styles, une différence à la fois stylistique et chronologique qui est allée s'estompant au milieu du XII^e. L'auteur se pose la question : peut-on évoquer, à juste titre, à l'origine de cette disparité stylistique, les qualités et les goûts des individus dont le*

vieux fond de mémoire collective est ancré au terroir : les hommes du Languedoc ne sont pas ceux de Provence. Mais, en réalité, tout porte à croire que ce sont les puissances ecclésiastiques qui sont à l'origine de ces différents styles et l'on peut prendre pour preuve le bel exemple de l'enclave du diocèse d'Avignon en Languedoc, où la majorité des églises sont de style provençal.

La troisième partie est la partie iconographique.

En voyant le travail accompli par Madame Reinaud on comprend combien la recherche des éléments romans a dû être difficile et combien de patience et de pugnacité ont été nécessaires pour pouvoir retrouver la trace de certains de ces édifices. On comprend également combien elle se sentait de sa province, de celle du terroir, celle des vraies richesses, elle avait compris et elle savait, tout comme Saint-John Perse, combien il y a de souffles aux provinces.

Cette phrase « *Ah, que de souffles aux provinces* » Larbaud l'a reprise en tête de son essai « *Allen* » écrit en 1926, Allen étant la devise de l'ordre de l'Écu d'Or fondé en 1566 par Louis II de Bourbon lors de sa captivité en Angleterre.

Allen est une relation de voyages entre 4 personnages : le chauffeur, le poète, le bibliophile et l'éditeur ; la conversation porte sur la vie des provinces françaises, c'est aussi un éloge du Bourbonnais ; le trajet va de Paris à Cesset-Breuilly, près de Saint-Pourçain, où Larbaud possède une propriété de famille, Valbois.

Le grand voyageur, l'euro péen, a éprouvé alors le besoin d'écrire ce texte assez court en hommage à sa province, à la province. Les provinces ont leur couleur propre, *il y a le bleu centre de la France, le bleu de Nevers, le bleu du pays d'Allen est encore plus beau. Ce n'est pas ce bleu minéral, de saphirs, de bouquets de cristaux des pays du midi, mais la couleur pure,*

la traînée lente du pinceau chargé d'un outremer éblouissant sur la palette de porcelaine de l'horizon.

C'est dans cet essai qu'il définit les deux pouvoirs qui existent à ces yeux : *Matériel : l'homme d'état et spirituel: le prêtre, le penseur, l'artiste. Le Lettré est donc un clerc.* Il a sa place dans l'organisation de la société, mais une place précisément à part puisqu'il est « hors du siècle », que son activité évite le domaine temporel ou du moins n'y trouve jamais sa fin. Et l'un des interlocuteurs s'étonne : *Mais le vrai clergé ?*

Comment vrai ? vous oubliez le sens du clerc : l'homme du bon lot, celui qui a choisi la meilleure part. Toute notre vie est consacrée au Saint-Esprit et à la louange des ouvrages de Dieu et vous n'appartiendriez pas au clergé ? - Mais par exemple, les évêques - sont, à ne considérer que le domaine temporel, nos princes visibles, les cadres de notre ordre, les mainteneurs de notre indépendance, à l'égard des deux autres... nos modèles, qui font admettre et respecter en leurs personnes symboliques l'homme d'étude, l'homme de méditation, l'homme de science, l'homme de louange. Et le curé de campagne lisant son bréviaire sous sa tonnelle montre aux villageois l'image, en lui, sacrée, du bibliophile.

Dans ce même essai, il définit son idée de l'Europe : *des Etats-Unis d'Europe car le système national qui semblait logique et le seul raisonnable et naturel, aux gens du XIX^e, n'a-t-il pas fait son temps ? Il apparaît un idéal en retard sur le développement de la vie continentale qu'il entrave et menace.*

Mais pour devenir unis et passer sans heurts du système national au système impérial, il faudrait que les Etats aient déjà repris conscience d'eux-mêmes.

Autrement dit pour que les États-Unis d'Europe fonctionnent, il faudrait qu'il y eût d'abord les États-Unis de France conscients des richesses des provinces.

Parmi ceux auxquels j'ai été amenée à m'intéresser de plus près outre Larbaud, il y eut Charles-Louis Philippe, le fils du sabotier de Cérilly, connu surtout pour *Bubu de Montparnasse* mais qui a rendu hommage à sa petite ville natale dans « *Dans la petite ville* » et « *La mère et l'enfant* »; Emile Guillaumin, le paysan -écrivain; Alain Borne, l'avocat poète qui chantait Neiges en Avril comme l'a écrit Aragon ; Emile Mâle, l'historien qui a consacré tout un ouvrage à l'art religieux en France au XII^e (1922) après avoir publié en 1889 l'art religieux du XIII^e en France, en 1908 l'art religieux de la fin du Moyen-Age en France, en 1932 l'art religieux après le concile de Trente.

Dans sa préface au XII^e Emile Mâle écrit : *C'est par ce volume que j'aurais dû commencer cette histoire de l'art religieux du Moyen Age. Par bonheur, il y a trente ans, quand j'abordai ces études avec l'enthousiasme de la jeunesse, je n'eus pas l'idée de l'écrire. Un instinct m'entraîna vers le XII^e, où tout est ordre et lumière. Si j'avais voulu remonter plus haut, m'aventurer dans les ténèbres des origines, je me serais infailliblement égaré.*

Emile Mâle étudie *le travail de la pensée sur l'art* et il préconise une méthode plus rigoureuse : ne pas s'en tenir aux seuls grands édifices, car : *les humbles églises que nous jugeons insignifiantes cachent peut-être en elles le secret d'une école.*

Les humbles églises étudiées par Madame Reinaud n'ont pas révélé les secrets d'une École, mais elles ont été le reflet de l'esprit du XI^e et du XII^e, de cet art roman si riche, cet art hérité des grecs, des chrétiens orientaux, qui a vu renaître la sculpture au XI^e. On y retrouve, hélas très abîmés parfois par le temps mais aussi les hommes, certains grands thèmes de l'art roman : en particulier le bestiaire avec ses animaux affrontés, ou à deux

têtes, ses lions, ses têtes de taureaux.

L'art du XII^e est marqué par une civilisation très ancienne mais il est aussi la naissance d'un art bien spécifique, il *nous fait assister à la formation d'une iconographie qui s'enrichira au siècle suivant.*

Et l'on peut se poser la question : Combien d'humbles fidèles de nos campagnes ont été émus, consolés, au cours des siècles, par ces bas reliefs, ces chapiteaux où il y a tant de foi et d'espérance.

Mais l'historien d'art, dans ses souvenirs, nous fait partager son amour pour les choses simples de son enfance, il se souvient des simples maisons paysannes de son enfance, celle de ses grands-parents maternels, maison paysanne par excellence avec sa grande salle *dont le plafond était soutenu par une forte poutre. Telle qu'elle était elle me semblait parfaite, immuable, indestructible, c'était l'asile du bonheur. Le soleil du matin entrait par la fenêtre, le soleil du soir entrait par la porte du jardin et dorait toutes ces pauvres choses qui dans mon souvenir sont restées couleur d'or ; celle de ses grands parents paternels dont le toit de chaume apparaî, au bout des chemins du fond de lointaines étendues de genêt, baignées de lumière jaune...*

Certes Madame Reinaud, Larbaud, Philippe, Guillaumin, Mâle, Borne sont très différents. Différents par leur origine : les uns bourgeois, les autres paysans ou petit employé, par leur éducation, leur religion, protestant, catholique, mais aussi, agnostique, ils ont en commun une chose. Ils savent tous que *l'œuvre d'art doit être associée aux horizons d'une province, de ses bois, à ses eaux, à l'odeur de ses fougères et ses prés. Il faut aller la chercher très loin, en suivant la grande route, et quand on l'a vue, il faut en retour la couvrir pendant des heures. Elle met ainsi en mouvement toutes nos puissances*

intérieures ; c'est à ce prix qu'elle nous révèle quelques uns de ses secrets.

Je ne puis souhaiter en terminant qu'une chose, c'est que nous aussi, qui sommes différents par nos origines, nos religions, nos centres d'intérêt, ayons la même persévérance que Madame Reinaud pour faire connaître et reconnaître les richesses de notre province.

De nombreux applaudissements clôturent cette cérémonie; et le président invite les personnes présentes à se rendre dans les locaux du premier étage où Madame Monique Kuntz reçoit les félicitations de ses confrères et amis.

La séance est levée à 18 heures.